

La Temporalité

Intervention de Sophie Laridon Coordinatrice Pédagogique de Ribinad

Penser une orientation en séjour de rupture amène un éloignement, une distanciation tant physique que psychologique. Si l'éloignement physique est réalisé en un trajet en bus ou avion, le cheminement psychologique se décline en plusieurs temps. Cette notion de temporalité est essentielle à comprendre, à saisir, à accompagner pour permettre au jeune d'aller au terme de son engagement.

1. TEMPS DE PREPARATION :

Bien avant le départ, le temps de préparation pose les premiers jalons du séjour. En effet, le travail en amont et la préparation du premier entretien sont essentiels : présentation du projet, amener le jeune à comprendre le pourquoi d'une proposition d'éloignement.

Suite au premier entretien, nous cherchons l'adhésion du jeune ou du moins l'amener à comprendre la démarche du référent ou de l'éducateur accompagnant. Cette rencontre permet en outre, ou tente de démystifier le séjour de rupture et ses représentations (souvent associé à un séjour pour délinquant uniquement). Un délai de quelques jours permet d'en parler autour de soi : à ses parents, famille, amis pour confirmer une décision de départ. Bien souvent, les jeunes arrivent en position de demande lors de ce premier entretien, le temps de préparation ayant été réalisé par les partenaires. Dans les cas où le jeune est en opposition, un temps de maturation est nécessaire et un second entretien également.

Pour un départ en Europe, le délai entre l'entretien dit de « pré-admission » et un départ peuvent être très rapide si la carte d'identité et la sortie de territoire sont déjà en possession de jeune. L'accompagnement du jeune pendant cette période intermédiaire est essentiel : c'est le temps pour dire au revoir aux personnes proches / échanger adresses contacts / préparer ses affaires et notamment les « gris-gris » ou photos. Régulièrement, nous apprenons des passages à l'acte (fugues, alcoolisations...) lors des derniers jours précédents le départ : la décision est prise pour une expérience encore floue et donc angoissante.

Pour un départ en Afrique (cf Sénégal), le temps des démarches administratives et médicales (passeport, vaccins) est plus long et permet donc ce temps de maturation avant le départ.

2. LE JOUR DU DEPART :

Moment clé du séjour, tous les jeunes ont une anecdote à raconter sur le premier jour : l'admission. Pas tant sur le contenu (car ils ont souvent peu dormi la veille et parfois fait la fête !) mais sur les rencontres : le contact avec les professionnels, les premiers ressentis sont bien inscrits. Une hésitation est toujours palpable jusqu'au dernier moment, d'où la nécessité de penser l'accompagnement jusqu'à ce jour.

Un professionnel de confiance pour signifier la transition, le passage d'une association à une autre / d'une étape à une autre. Même si une orientation en séjour de distanciation est souvent synonyme de « rupture » avec le placement précédent, pour le jour du départ, un accompagnement dans un climat de confiance est essentiel pour rassurer chaque adolescent.

3. TEMPS DE L'APAISEMENT : « Lune de Miel »

Les premières semaines de prise en charge sont en général synonymes d'apaisement. Toute la tension générée avant le départ est évacuée par un changement du rythme quotidien. L'environnement étant suffisamment contenant, les jeunes nous font souvent part d'un meilleur sommeil, d'un appétit retrouvé. La découverte d'un nouvel environnement, des autres, d'une nouvelle culture permettent cet apaisement et une réflexion sur soi, sur le passé dans un premier temps puis sur l'avenir.

En effet, pendant la période de nomadisme de RIBINAD, nous observons que les adolescents se recentrent sur eux, sur les faits ou événements de leur passé qui ont amené cette décision d'éloignement. Petit à petit, une projection à court et moyen terme est envisageable.

Les premières semaines d'accompagnement sont également une période de test du cadre, des adultes accompagnants. En effet, nous observons parfois une résistance au changement dès les premiers jours : la peur, le manque de confiance à l'adulte expliquent certaines contestations du cadre voire certains incidents. Pour certains jeunes, il est en effet nécessaire d'accentuer le « cadre » pour éviter qu'ils se mettent en danger dans un environnement nouveau : leur signifier de manière concrète, la notion d'équipe, que les informations sont triangulées. Des appels peuvent ainsi avoir lieu avec l'équipe de direction 2 à 3 fois par semaine afin que le jeune accepte petit à petit cet échelon d'autorité, à savoir l'autorité à distance.

En ce qui concerne RIBINAD, nous demandons à ce que les jeunes écrivent le vécu de cette première étape : « la bilan de nomadisme ». Cet écrit permet un premier aller-retour sur les efforts parcourus concrètement. Les jeunes peuvent en outre être en possession d'un document attestant de ses efforts : ex. du « diplôme officiel de pèlerin de St Jacques de Compostelle » qui symbolise le passage d'une étape à l'autre ; le « journal de bord » ou « book » ; les photos,..

Ce temps d'apaisement est aussi à transposer pour les adultes qui ont accompagné le jeune jusqu'au départ. L'accompagnement individuel, le fait de savoir le jeune loin et dans un cadre protégé rassurent la famille et lui permet de se recentrer. Les angoisses liées aux fugues et autres incidents précédents le départ s'estompent. De même, pour les professionnels, le départ est souvent synonyme d'apaisement dans un groupe, foyer ou en famille d'accueil.

4. PARCOURS :

Une fois un changement amorcé ou un souhait de changement quand un jeune se projette sur son retour, nous constatons un certain conformisme. En effet, les premiers retours valorisants tant sur le plan relationnel, scolaire ou professionnel amènent les jeunes à penser que le séjour est efficient et donc terminé. Ce que nous amenons à ce moment dans nos échanges avec chacun d'eux est la nécessité de confirmer ce changement et qu'il perdure sur une durée moyenne ; en général de 2 à 3 mois restants. C'est le temps de confirmation des efforts engagés. En effet, une fois un changement amorcé, que le jeune a repris peu à peu confiance en lui et en l'adulte, (que « l'appivoisement » est réalisé) les problématiques sont abordées de manière approfondie. De la même façon, nous reprenons avec chacun d'entre eux, et ce en moyenne tous les 2 mois, les objectifs de départ, afin de pointer les évolutions au fur et à mesure.

Des « appels à l'aide » ont alors parfois lieu vers leur famille ou référent afin de demander un retour anticipé. Une concertation entre adultes est à ce moment essentielle pour être cohérent

et expliquer cette phase, somme toute normale. Nous sommes vigilants aux comportements de chaque adolescent à la moitié de leur séjour afin de les accompagner vers de nouveaux objectifs jusqu'au terme de la prise en charge. Une rencontre avec les partenaires / famille permet aussi à chacun des jeunes de réaliser que les adultes restent concernés par leur évolution et que le retour est également réfléchi depuis la Bretagne. Une grande valeur symbolique est donnée à cette rencontre puisqu'elle signifie que nous leur accordons une place malgré leur absence. Cela signifie également que le lien est maintenu, qu'il y a continuité entre le AVANT et le PENDANT pour préparer l'APRES.

Nous encourageons en outre chaque jeune à écrire ou téléphoner à son référent pour rendre compte de son évolution et exprimer directement ses souhaits quant au retour ; une façon de *les responsabiliser aussi quant à leur avenir*.

D'autres « temps » jalonnent la fin du séjour, qu'il s'agisse d'un séjour en Espagne ou au Sénégal.

Une phase de confirmation des projets : entre un projet souhaité à distance et le propre de la réalité tant sur le plan familial que scolaire ou professionnel. En effet, pour un jeune qui se projette sur un retour en famille, il nous est indispensable de lui retransmettre pendant le séjour si cette demande est réaliste ou non. Là encore, des échanges avec le référent qui est lui en lien avec la famille peuvent être mis en place soit par courrier ou téléphone.

Si un jeune se projette en outre vers un apprentissage, les démarches peuvent être effectuées à distance.

Cette phase de vérification des objectifs est à travailler de concert entre le jeune / l'association, les partenaires de l'ASE et bien sûr les familles. Des démarches vers des centres de formation ou autres structures scolaires alternatives, sont également à anticiper avant la fin du séjour de distanciation.

De plus, si la réalité et les contraintes de formation ou d'orientation ne permettent pas d'atteindre certains objectifs au bout de 6 mois, une prolongation de la prise en charge est possible afin d'y parvenir. Ainsi, certains jeunes reviennent en Espagne pour 1, 2 voire 6 mois pour être « prêt » à un retour définitif et permettre une orientation cohérente et réaliste. C'est un « temps d'acceptation », souvent difficile puisque la prolongation est parfois réalisée avec quelques douleurs.

Pour ceux qui ont vécu comme adulte un séjour à l'étranger et vécu une période d'éloignement, je propose de transposer ce vécu à celui d'un adolescent de 14 à 17 ans.

Pour conclure, je voudrais rappeler que les différents projets de rupture malgré leur différence ne sont pas des séjours de vacances, ni des « mises au vert ». Avec des projets certes différents, les professionnels de ces structures tentent chacun d'accompagner les adolescents pour donner du sens à ce séjour.

En effet, nous sommes très exigeants quant au quotidien. Les contraintes de lever, de travail (stage/cours), de vivre à plusieurs, d'adaptation sont autant d'éléments pour affirmer qu'il ne s'agit pas de vacances. Nous n'associons pas non plus notre prise en charge à une sanction, mais à une sorte de tremplin, une expérience pour les aider à rebondir dans des conditions privilégiées.

Au regard des problématiques, des traumatismes passés ; ce « tremplin » est et doit être une expérience positive dans l'histoire, le parcours d'un adolescent.

Malgré leurs difficultés, nous nous attachons à mettre des mots sur ce qui est vécu à l'étranger au-delà de « les clopes sont pas chères en Espagne / Sénégal » ou autres remarques qui

interpellent évidemment sur le contenu du séjour. Après leur séjour, si l'on se donne les moyens d'ouvrir un espace de parole, il est toujours étonnant d'entendre avec précision les souvenirs de chacun des adolescents sur des événements, des situations vécues tant elles ont été marquantes.

Bien souvent, et pour la première fois, il se trouve en *situation de réussite* et aucun incident n'a lieu. Quelque soit l'issue du séjour, il est essentiel de valoriser et de s'attacher à cette expérience positive, seul à l'étranger, afin de retrouver les ressources déployées à cette période.

Retours de séjours de distanciation

Intervention de Gilles Amerand

Directeur de Ribinad

Arrivés aux termes du séjour, pour la plupart des jeunes, la progression est remarquable. On peut estimer, en effet que 80% des bénéficiaires de séjour de distanciation ont pu évoluer favorablement à la sortie du dispositif.

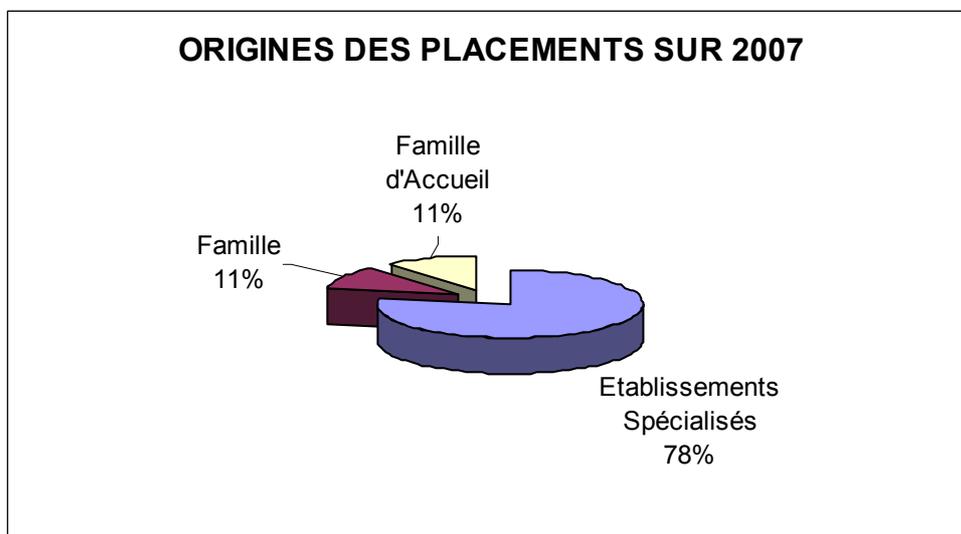
Pour quelques autres, malheureusement, les problématiques de départ n'ont pas été apaisées.

Se pose maintenant la question de l'orientation la plus pertinente. C'est à dire celle qui permettra au jeune de surfer sur son élan, de s'appuyer sur ses acquis pour progresser encore.

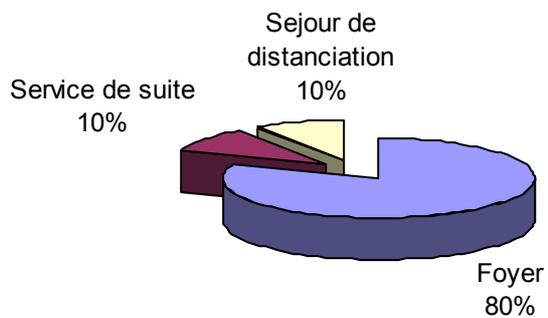
Et une fois l'orientation décidée, comment se passe ce retour ?

En préalable à cet exposé, il me semble important de vous parler de ces orientations, et de faire un parallèle entre les situations précédentes du placement et les destinations à l'issue.

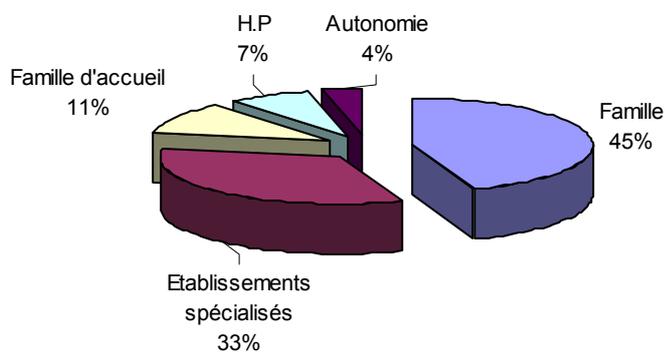
<Voir schémas>



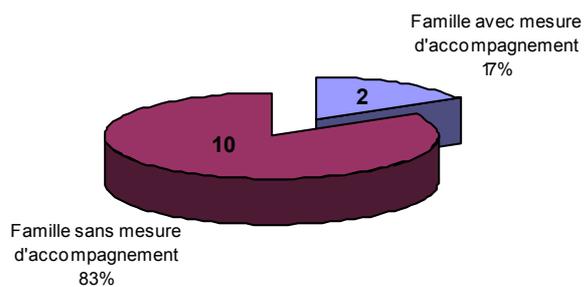
ETABLISSEMENTS SPECIALISES



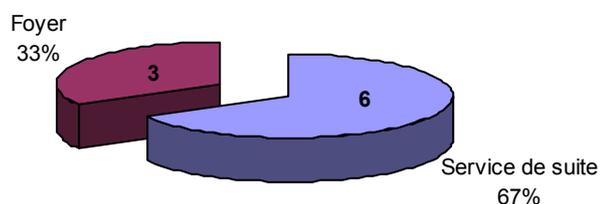
ORIENTATION DES JEUNES A LA SORTIE



ORIENTATIONS FAMILLES



ORIENTATIONS ETABLISSEMENTS SPECIALISES



En ce qui concerne les origines de placement, on notera la forte représentation des internats, et en regard des orientations, la forte proportion de retour en famille, qui est une tendance qui se confirme d'année en année et le faible pourcentage des retours en foyers.

Constat

Bien sûr, ce qui nous intéresse dans ce débat c'est ce qui se passe quelques temps après le retour, la mesure de son impact.

Il est très difficile de parler de constat fiable puisqu'il n'existe **aucune statistique existante sur les mois ou les années après la prise en charge**. Les données qui nous sembleraient les plus cohérentes seraient de connaître ce que deviennent les jeunes accueillis deux ans après leur passage chez nous. Et encore faudrait-il comprendre quelle en serait la part du séjour dans leur évolution future.

Nous devons donc nous appuyer sur les retours des professionnels du secteur, sur le rapport de l'IGAS et sur les avis des jeunes eux-mêmes lorsqu'ils reviennent nous voir.

Pour le **rapport de l'IGAS**, datant d'avril 2004, seul document officiel existant, il me paraît important de vous citer ici la conclusion au titre évocateur « la chance d'un nouveau départ pour les mineurs » :

« Malgré les risques que présentent les séjours de rupture à l'étranger, les témoignages recueillis par la mission auprès des juges des enfants et des éducateurs font presque tous état de l'évolution satisfaisante des mineurs à leur retour. Sur l'ensemble des questionnaires reçus, sachant que seuls trois tribunaux pour enfants ont omis de répondre, l'avis formulé par les juges des enfants est extrêmement positif.

Passées les premières semaines d'adaptation, les structures notent l'évolution positive des mineurs et leur bonne intégration dans leur milieu d'accueil. Les rapports de situation relatent les efforts développés par les adolescents pour s'accommoder d'un contexte local radicalement différent de celui qu'ils connaissent. Le rapport sur le Mali relève même leur forte capacité d'adaptation.

La plupart des responsables ont par ailleurs souligné que les fugues, nombreuses dans les CER ou les SANT en France, ne se produisent pas à l'étranger, le milieu naturel, souvent hostile, étant par lui-même « contenant » pour le mineur qui ne se sent en sécurité qu'à côté de l'adulte. Ce dernier prend d'ailleurs une dimension qu'il n'avait pas auparavant et des rapports de confiance peuvent se nouer.

Par ailleurs des jeunes arrivés en plein désarroi, sans projet d'avenir, selon les organisateurs de séjours de rupture, ont pu se reconstruire en se sentant utiles. Au cours du séjour, les professionnels notent que les mineurs retrouvent une certaine estime d'eux-mêmes, et font preuve de capacités de socialisation nouvelles.

Nombre d'adolescents entendus par la mission, disent s'être calmés, ou posés, au contact des personnes et des situations découvertes durant le séjour.

La mission a été frappée par le fait que les juges des enfants, qu'ils se soient exprimés directement au cours des déplacements dans les juridictions ou qu'ils aient fait part de leur avis au travers du questionnaire, disent avoir observé une véritable transformation du mineur à son retour. Le terme d'électrochoc revient souvent pour décrire l'effet de la confrontation de ces jeunes avec les conditions de vie des pays dans lesquels ils ont passé plusieurs mois.

Les dossiers remis par plusieurs magistrats en attestent, et contiennent fréquemment des écrits des mineurs eux-mêmes, dont certains, assez émouvants, expriment une volonté marquée par l'authenticité, de partir d'un nouveau pied. Tous ne cessent pas pour autant de commettre des infractions. Mais aucun des dossiers étudiés par la mission ne rendait compte

de l'implication du mineur concerné dans un acte de violence grave et les deux tiers des réponses des juges notent une absence de réitération des faits de délinquance.

Se pose alors la question du mode d'évaluation du parcours du mineur. D'un magistrat à l'autre, d'un mineur à l'autre, les critères permettant d'apprécier l'efficacité de séjours de rupture varient. Les juges des enfants qui suivent les jeunes très impliqués dans la délinquance considéreront que le fait de n'être mis en cause dans aucune infraction est un progrès remarquable. Ceux qui placent des jeunes rencontrant avant tout des difficultés relationnelles avec leur famille s'attacheront plutôt à la possibilité de retour du mineur à son domicile. D'autres prendront en considération sa capacité à suivre une formation ou à trouver un emploi.

Il a paru à la mission que ces témoignages, quasi unanimes, de l'évolution positive des jeunes, tant au cours du séjour qu'à leur retour, devaient être pris en considération, malgré les différences dans les niveaux d'exigences et l'absence d'outil d'évaluation. Ces avis sont d'autant plus remarquables qu'ils concernent des mineurs particulièrement difficiles, pour lesquels les prises en charge passées se sont soldées par des échecs. Cette appréciation a conduit la mission à souhaiter que les juges des enfants puissent continuer de recourir à de tels placements, à condition, d'une part que des exigences nouvelles à l'égard des associations permettent de limiter au maximum les risques mis en évidence, et d'autre part que ces séjours soient réservés à des mineurs pour lesquels ils paraissent particulièrement adaptés. »

Pour faire suite à cette interrogation sur les outils d'évaluation, sachez que conformément à la loi 2002-2, tous les acteurs se dotent ou sont en train de se doter d'outils, il y a d'ailleurs une réflexion commune à ce sujet au sein du RASDRAMN, réseau des acteurs de séjours de rupture. Mais ces outils sont prévus pour une évaluation à la sortie des dispositifs et non sur ce qui peut se passer par la suite.

Nous noterons que pour l'ensemble des sources disponibles, l'impact des séjours a été majoritairement bénéfique, les comportements apaisés, les passages à l'acte oubliés et l'envie retrouvée ou émergente de se construire un avenir.

Pour le sujet qui nous préoccupe ici, c'est à dire le retour, il apparaît que l'élan mis en œuvre a tendance à s'estomper avec le temps, en fonction des conditions d'orientation, du milieu de destination, de la force des acquis, du niveau scolaire, des ambitions, des compétences et capacités de l'individu.

C'est pourquoi, nous sommes en permanence en quête de compréhension des situations, en questionnement sur les échecs, afin d'améliorer continuellement nos prises en charge.

Je vais vous livrer ci-après quelques éléments d'observations récoltées en réflexion collective, glanés dans les différentes publications sur ce sujet ou rapportés par les acteurs de l'action sociale, les familles, les jeunes...

Eléments d'observations :

◆ Le poids de l'ancien statut.

Il existe une constante : une fois passée la phase d'apaisement, un adolescent se ressource à très grande vitesse. En tant qu'observateur, c'est toujours avec beaucoup d'émerveillement que nous constatons ce phénomène. Nous pouvons dire aussi, en tant qu'acteur que nous accompagnons cette mutation en la constatant jour après jour, avancée après avancée.

Par contre une autre constante nous révèle que **le regard** porté sur le jeune par son entourage (au sens large) reste bloqué le plus souvent sur le statut de départ, avec toutes les dérives que

nous pouvons imaginer, qu'elles soient vraies ou faussées, l'impression, la « trace » laissée derrière soi est difficile à effacer.

Ainsi, c'est trop souvent avec le même regard que le jeune est attendu, avec pour risques de réinstaller une relation destructrice, la non-reconnaissance ou le rejet de l'évolution affichée. Eventuellement, l'entourage est tenté de récupérer l'ancienne relation, quitte à mettre à mal le travail effectué.

En corollaire à cette observation, il est préjudiciable de constater que, bien souvent, **la place réservée** au jeune de retour est la même qu'à son départ. Alors qu'il a changé, acquis un nouveau statut qui nécessiterait une nouvelle place.

Quant à **l'ancien réseau**, il est bien évident que le danger est prépondérant de voir l'adolescent réintégrer sa position dans le groupe d'appartenance si ses « défenses » ne sont pas assez renforcées.

Il en est de même lorsque le **milieu d'origine est par trop pathogène**, la problématique restant présente ou s'étant renforcée en son absence, (alcoolisme, violences conjugales, désocialisation, exclusion...), le jeune est alors en proie à un conflit de loyauté qui peut déboucher sur un malaise insupportable ayant pour seule issue la fuite ou la réintégration des pratiques familiales.

◆ L'orientation mal adaptée ou l'attente d'orientation

La population des jeunes en retour de séjour de rupture est une population particulière dont il importe de comprendre les besoins et de trouver le lieu adapté à leurs (nouvelles) aspirations. Ce sont des jeunes gens dont l'envie de se construire a été suscitée, ils ont des projets à court, moyen et long termes, ils ont des capacités variables et des volontés variables mais souvent en progression. Ils manquent d'autonomie et ont encore besoin d'être soutenu, la confiance envers les adultes est renouvelée. Ils ont besoin, du moins au début, de reprendre pied avec la réalité locale. Ils ont des fragilités dans ce domaine et ont encore besoin d'un cadre. Cadre qu'ils refusaient avant leurs admissions et qu'ils ont appris à accepter, et même à apprécier.

Nous comprenons que le cadre d'accueil dont les conditions seraient idéales est encore en construction, certains cependant ont démontré leur capacité à s'adapter à cette population particulière.

Malheureusement, les places ne sont pas toujours disponibles, les placements peuvent se faire par défaut, des mains levées interviennent en dépit de la situation mais s'avèrent parfois la seule alternative par manque de solution adaptée.

Dans ces derniers cas, la solution peut s'avérer dévastatrice et remet en cause le sentiment de confiance réciproque, l'impression d'être déposé, livré à soi-même.

Il en est de même lorsque le jeune est en attente d'orientation et que la solution tarde. Cette situation est très mal vécue par les adolescents qui se démobilisent alors très vite.

◆ Départ anticipé

Notre projet impose une durée de prise en charge de 6 mois minimum sans retour en France. Parfois, pour des raisons diverses (convocation audience pénale, raison médicale ou scolaire, problème comportemental,...), nous sommes amenés à écourter le séjour. Pour d'autres, la période de 6 mois est trop courte, le travail de consolidation n'ayant qu'à peine débuté, et le renouvellement de placement n'étant pas programmé.

Pour ceux là, en fonction de leurs capacités, de leur parcours, il sera plus difficile de faire face aux circonstances délicates qu'ils rencontreront inévitablement.

Par expérience, nous observons que l'usager passe par diverses phases au cours de sa prise en charge, opposition, rejet, acceptation, motivation, implication. Il est évident qu'un départ anticipé sur une phase négative relativise, au moins dans un premier temps, les efforts constatés auparavant.

Un accompagnement qui se prolongerait au-delà de l'objectif ou trop long peut amener les mêmes constatations.

◆ Défaut de préparation du retour ou de mise en œuvre du séjour.

Un sujet qui regroupe un peu tous les autres, puisqu'il s'agit d'une **difficulté de prise en compte des situations, des problématiques trop importantes** dont l'éloignement ne constitue pas la meilleure solution.

Nous nous efforçons de répondre individuellement aux besoins exprimés des jeunes accueillis. En dépit de cela, il y a des situations où la problématique se révèle en cours de séjour, mettant à mal les orientations prises.

Le travail avec les familles que nous jugeons essentiel, surtout quand il s'agit de préparer une orientation dans la cellule familiale, n'est pas toujours facile à mettre en œuvre.

Dans notre organisation, à part les trois visites/échanges, les contacts avec les familles sont du ressort des référentes de l'ASE. Nous n'intervenons donc pas dans le déroulement de cette action, si ce n'est pour fournir toutes les informations nécessaires.

Ce qui est constaté, c'est d'abord que toutes les familles ne se mobilisent pas pour effectuer un travail d'analyse (la moitié seulement), et ensuite, lorsqu'elles se mobilisent sincèrement, elles ne se remettent en cause que très difficilement. Dans le meilleur des cas, la vitesse de progression d'une famille, surtout des parents, ne se fait pas sur le même rythme que les jeunes accueillis. Ce décalage est forcément un obstacle à la réussite du retour.

Comment consolider les acquis ?

Une fois repérées les principales difficultés du retour, comment intégrer au dispositif des mesures qui permettent d'y faire face ?

Voici, en ce qui concerne notre organisme, les options choisies, et celles que nous souhaiterions prendre.

Intervention de Laurent Arroyo

Responsable pédagogique

◆ **La préparation au retour**

Il est certain que se préparer au retour, c'est, pour employer une métaphore, améliorer ses défenses envers les causes de rechute. Cette « vaccination sociale » ne peut être mise en place qu'en permettant au jeune d'être confronté à des situations similaires à celles qu'il rencontrera par la suite. Quelques temps avant la remontée, il fallait donc relâcher un peu le cadre sécurisant qui délimitent le contour du séjour. C'est ainsi qu'en fonction de la confiance établie entre le jeune et l'équipe éducative, des temps libres sont accordés, puis d'une manière très progressive, les durées sont augmentées, les fréquences aussi.

En fonction de son âge, à partir de 16 ans, la semi-autonomie est envisagée. Il s'agit un accompagnement quotidien mais avec de larges plages d'autonomie, de jour comme de nuit, sans dépasser trois nuits non consécutives, seul.

L'expérience montre que cette disposition est le maximum que nous puissions faire à l'étranger, la prise de risque devant être réfléchi et limitée.

L'idée, bien sûr est de pouvoir être confronté aux sollicitations diverses tout en ayant l'assurance d'une présence rassurante et suffisamment cadrante si besoin, la possibilité d'un dialogue, d'un « rattrapage » éventuel.

Cette semi-autonomie est également incontournable pour un projet d'orientation en service de suite où l'autonomie est de règle.

◆ **L'antenne du Sud France :**

Créé il y a une dizaine d'année, ce lieu « d'atterrissage » voulait répondre aux inquiétudes des travailleurs sociaux qui nous alertaient sur les rechutes de certains jeunes dont ils avaient la charge à leur retour de séjour de distanciation.

Pour certains jeunes particulièrement fragiles, ou en regard de leur impossibilité de rejoindre le milieu d'origine, la continuité d'une prise en charge à distance est primordiale. Cependant, il est également important de reprendre pied avec les codes sociaux français, de poursuivre les efforts entamés au niveau scolaire et de mettre en place une dynamique d'insertion socioprofessionnelle.

Pour tenir compte de la spécificité du public, nous avons mis en place un projet qui multiplie les espaces transitionnels, en intégrant une progressivité tant au niveau du mode d'action que dans le mode d'hébergement.

Ainsi, au départ nous voyons les jeunes tous les jours en passant pratiquement la journée avec eux, puis, lorsque le projet trouve sa voie, nous passons tous les soirs, puis nous espaçons progressivement les passages en fonction du degré d'autonomie. Pour la question résidentielle, le jeune commence en hébergement provisoire, camping ou gîte selon la période de l'année, puis quand le lieu de cours ou d'apprentissage est trouvé, nous recherchons une solution en chambre chez l'habitant quand c'est possible, puis en appartement autonome à la campagne, puis en ville s'il le désire. Les possibilités de régression existent, les replis de W.E également.

C'est un service de suite très renforcé, deux personnes gèrent l'accueil de 5/6 jeunes âgés de 16 à 21 ans.

◆ **Améliorer le travail avec les familles.**(pour rappel 44% des jeunes retournent en famille)

Travailler sur la préparation de la nouvelle place que le jeune trouvera à son retour est indispensable, c'est pourquoi, il semble nécessaire non seulement de préparer la famille au nouveau statut de l'individu en informant sur les évolutions observées, mais aussi de proposer un véritable accompagnement des familles quand les jeunes sont en séjour de distanciation. Ce serait leur permettre à eux aussi d'évoluer, de repérer les points de dysfonctionnement et de les travailler.

Ces mesures combinées devraient avoir un impact sur les communications parent/enfant, l'intérêt et l'investissement de chacun revêtant une grande importance pour les uns comme pour les autres.

Ainsi, nous pourrions nous rapprocher de l'enjeu du retour et faciliter au mieux les retrouvailles, et au moins la réconciliation d'avec l'histoire familiale et Sa place (du jeune) dans celle-ci.

D'autre part, il nous semble judicieux d'augmenter le nombre de mesure d'accompagnement des familles après le retour. Leur absence est souvent dû à un manque de place dans ces dispositifs, ce qui est préjudiciable à l'usager.

◆ **Gagner un nouveau statut ; rite et symbolisme.**

Intégrer au projet la notion de rite à la fin d'une étape rejoint l'idée d'un enracinement de la progression effectué par l'acquisition reconnue et validée d'un statut.

La multiplication des étapes dans notre projet pédagogique se prête particulièrement bien à ce concept. Chaque passage d'une phase à une autre est sujet à évaluation, donc à obligation d'objectifs. Les jeunes ne s'y trompent d'ailleurs pas, ils nous parlent de confiance, de mérite, de niveau...

Lors de la période de nomadisme, sur le chemin de Compostelle, l'infrastructure permet cette valorisation de l'effort, soit par la crédencial, tamponnée à chaque étape en auberge, soit par le diplôme reçu à l'arrivée et qui ponctue la réussite du défi proposé. Ce sont des éléments qui

peuvent paraître symbolique, mais qui s'imposent à l'usage comme constructifs, le début d'un schéma de réussite, mettant un terme à un parcours d'échecs répétitifs.

Dans cette ligne de réflexion, on peut imaginer un rite de passage qui ponctuerait la prise en charge.

◆ **Le travail du maintien du lien**

Après un parcours de plusieurs mois au sein de notre association, en accompagnement individuel, un lien fort s'est créé. Il a été porteur et a ancré positivement les efforts accomplis. Il est évident qu'il ne faut pas le rompre brutalement sous peine d'accentuer la sensation de vide au moment de partir. Nous maintenons donc le contact avec ceux qui le désirent, au besoin nous pouvons encore agir en conseillant une orientation vers des organismes adaptés à la situation.

◆ **Les souhaits**

Améliorer nos connaissances des situations quelque temps après les sorties, apprécier exactement l'impact des séjours sur le parcours des jeunes accueillis nous permettrait d'affiner l'analyse de notre projet et de l'adapter au mieux.

Proposer un vrai travail à destination des familles, c'est à dire aller plus loin que de préparer la nouvelle place de l'usager au retour. Il faudrait que les familles soient prises en charge au même titre que l'adolescent. Agir uniquement en direction de ce dernier laisse supposer qu'il est seul à l'origine des troubles familiaux. Nous ne devons pas mettre de côté cette notion d'enfance en danger et nous avons l'obligation d'un travail autour de ce danger.

Ne pouvant être sur tous les fronts, il nous semble important de **développer les partenariats** envers les établissements d'origine et de destination des jeunes concernés, et envers les acteurs de séjours de rupture.

Pour les premiers, il s'agirait d'actions communes à destination pourquoi pas des familles, de projets communs pour une population spécifique, de mieux organiser la prise en charge à l'issue du séjour...

Pour les seconds, certaines actions sont déjà en cours mais mériteraient d'être approfondies, d'autres sont à entamer : travail sur l'évaluation, sur la formation, sur la formalisation d'un statut spécifique aux structures similaires à la nôtre.